

# « Réforme » des retraites : pourquoi le gouvernement nous ment

## Mensonge n°1 : « Tout le monde sera gagnant » (Édouard Philippe)

- Avec le nouveau système universel à points, la référence aux 25 meilleures années (pour les salariés du privé) et aux 6 derniers mois (pour les fonctionnaires) disparaît. Seuls comptent les points accumulés durant la vie active. Concrètement, cela signifie d'importantes baisses de pension puisqu'on prendra aussi en compte les mauvaises années, les années où on a été mal payé (donc où on n'a pas accumulé beaucoup de points), les années au chômage, etc. Les femmes vont être particulièrement touchées par cette injustice puisqu'elles ont généralement des carrières plus hachées que les hommes.
- Le système à points permet de faire baisser discrètement le niveau des pensions. C'est ce qu'affirmait déjà François Fillon en 2016 devant le patronat : « Le système par points, ça permet une chose, qu'aucun politique n'avoue, ça permet de baisser chaque année la valeur des points, et donc le niveau des pensions. » Certes, Édouard Philippe a garanti que la valeur des points serait indexé sur les salaires, mais les salaires des fonctionnaires sont gelés depuis des années, et la même tendance risque de s'observer dans le privé : depuis la « réforme » du droit du travail, il est devenu beaucoup plus facile aux employeurs de baisser ou de geler les salaires. Et si les salaires sont bloqués, le pouvoir d'achat diminue, à cause de l'inflation.
- Avec l'introduction d'un âge « d'équilibre » à 64 ans, les salariés du public comme du privé y perdent car tout le monde va devoir travailler plus longtemps pour ne pas subir une décote de sa pension.
- On parle souvent de la Suède, qui a mis en place un système de retraites par points. Or, trois économistes de la Commission européenne ont indiqué les inégalités engendrées par ce système. De plus, le taux de pauvreté des retraités suédois est deux fois plus élevé qu'en France (14,7 % contre 7,5 % pour la tranche d'âge des 65-74 ans). Beaucoup de retraités suédois doivent travailler pour maintenir un niveau de vie correct.

## Mensonge n°2 : « Le système n'est pas viable financièrement : il faut réformer »

- En fait, le système est tout à fait soutenable à moyen terme. D'après le COR (Conseil d'Orientation des Retraites), « **le besoin de financement du système de retraite varierait en 2025 entre 0,3 % et 0,7 % du PIB selon les scénarios et la convention retenue, soit entre 7,9 et 17,2 milliards d'euros constants** » (p. 50 du rapport de novembre 2019). Le gouvernement en déduit que le système de retraites actuel ne serait pas viable. Mais il « oublie » de mentionner les réserves de l'ensemble des régimes de retraite actuels, soit 127 milliards d'euros (p. 54). Or, ces réserves sont justement supposées servir à financer d'éventuels déséquilibres... ce qui rend le système tout à fait soutenable à moyen terme.
- Si déficit annoncé il y a, ce n'est pas à cause d'une hausse incontrôlée des dépenses, mais à cause de la baisse des ressources. Comment expliquer cette dernière ? Le COR retient au moins 2 hypothèses :
  - Les exonérations de cotisations sociales non compensées, qui diminuent les ressources de l'assurance retraite (tout comme la baisse non compensée de la CSG). En effet, depuis la loi Veil du 25 juillet 1994, l'État doit compenser intégralement les allègements et exonérations de cotisations sociales aux caisses de la Sécurité sociale. Mais en 2018, le gouvernement est revenu sur ce principe (notamment pour financer les mesures d'urgence destinées aux Gilets jaunes) et cette absence de compensation pèse lourd sur le budget de la Sécu (dont fait partie l'assurance retraites).
  - Le COR prévoit que l'État va recruter moins de fonctionnaires titulaires ; or, l'employeur public cotise plus que les employeurs privés et cette baisse a un effet direct sur les ressources de l'assurance retraite.

- À long terme, un problème de financement pourrait apparaître : avec le vieillissement de la population, la proportion des retraités par rapport aux cotisants risque d'augmenter nettement. Pourtant, le gouvernement veut imposer une stupide « règle d'or », selon laquelle le montant global des pensions de retraite ne pourra pas dépasser 14 % du PIB. Cela aboutira forcément à une baisse du niveau des pensions, si la proportion des retraités augmente.

- Pour financer les retraites, il y a d'autres solutions que l'allongement du temps de travail. On pourrait taxer davantage les grosses fortunes et les revenus du capital. On pourrait aussi créer de nombreux emplois dans le bâtiment, l'agriculture ou les énergies renouvelables afin d'assurer la transition écologique, ou encore dans l'éducation ou la santé. Plus il y a d'emplois créés, plus il y a de travailleurs qui cotisent pour les retraites. Il est donc absurde de dire aux plus âgés de travailler plus longtemps : place aux jeunes, qui ont souvent du mal à entrer dans le monde du travail !

### **Mensonge n°3 : « Il est normal de travailler plus longtemps, car l'espérance de vie augmente »**

- En France, en 2018, l'espérance de vie à la naissance est de 85,3 ans pour les femmes et de 79,4 ans pour les hommes. Ces chiffres sont plutôt stables pour les femmes depuis 2010 et stagnent chez les hommes depuis 2014 : l'espérance de vie n'augmente pas mécaniquement chaque année.

- L'espérance de vie en bonne santé est inférieure ou égale à ce que le premier ministre appelle « l'âge d'équilibre » (64 ans) : en 2018, en France, elle était de 64,1 ans pour les femmes et de 62,7 ans pour les hommes. On a donc toutes les chances d'arriver à la retraite en mauvaise santé...

- Il existe de forts écarts d'espérances de vie selon les métiers et les situations, qui ne sont pas pris en compte par la réforme annoncée. Ainsi, en 2009-2013, l'espérance de vie des hommes cadres de 35 ans était de 49,0 ans et celles des ouvriers de 42,6 ans : en moyenne, un ouvrier vit 6,4 ans de moins qu'un cadre. Pour les femmes, cet écart n'est « que » de 3,2 années en moyenne. On peut aussi noter que, pour les hommes, les 5 % les plus riches vivent en moyenne 13 ans de plus que les 5 % les plus pauvres. Chez les femmes, cet écart n'est « que » de huit ans. Or, la réforme annoncée ne prend pas en compte ces différences sociales dans l'espérance de vie. Pour les pauvres ou les ouvriers, c'est la triple peine : non seulement ils gagnent moins tout au long de leur vie, mais en plus ils touchent une pension de retraite plus faible et pour moins longtemps que les autres. À l'inverse, les personnes aux revenus les plus élevés raflent la mise : rémunérations plus hautes tout au long de la vie, pensions plus élevées pour beaucoup plus longtemps.

**Le système actuel est loin d'être parfait, notamment à cause des précédentes « réformes » (1993, 2003, 2010, 2013), qui ont reculé l'âge de départ à la retraite ou/et allongé la durée des cotisations, et provoqué une baisse des pensions.**

**Mais ce que le gouvernement nous propose est encore pire. Son projet :**

**- casser la solidarité entre les générations et entre les travailleurs ;**

**- favoriser les compagnies d'assurance privées, en incitant ceux qui en ont les moyens à cotiser pour eux-mêmes.**

**Battons-nous contre cette « réforme » injuste !**

**Des salariés de Sarreguemines en colère**

**Contact :** jordigrau@gmx.de

**Source principale du tract :** *Retraites : 12 idées reçues à combattre*, d'Anaïs Henneguelle, maîtresse de conférences en économie à l'Université de Rennes 2, membre du collectif d'animation des Économistes Atterrés.

**Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique**